

APPRENTI

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

MISSION & CONDITIONS D'EXERCICE

- Sous la responsabilité et l'autorité du tuteur et dans le cadre de la préparation du diplôme, l'apprenti assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants en lien avec les ATSEM.
- Environnement exposé aux bruits.
- Les horaires de travail sont réguliers, de jour. Les plannings sont différents selon la période : périodes scolaires, périodes de vacances scolaires.

FORMATION & EXPERIENCE

- CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)

PRINCIPALES TÂCHES

Les différentes missions réalisées par l'apprenti seront accompagnées et supervisées par le maître de stage désigné sur le contrat d'apprentissage.

- ◆ Prendre en charge un groupe d'enfants :
 - assurer les soins corporels d'hygiène des enfants
 - dispenser des soins ou prévenir les secours sous la responsabilité de l'enseignant ou de la collectivité
 - aider à la préparation et à l'animation de la collation, lorsque celle-ci est organisée, et procéder à la remise en état du local
 - assister les enseignants à la préparation des ateliers, des supports pédagogiques et participation/ animation des activités
 - surveillance de la sieste
 - aider au service des repas et à la surveillance des enfants sur la pause méridienne,
- ◆ Assurer l'entretien des locaux, des installations et matériels à usage scolaire inclus à l'intérieur du périmètre de l'école :
 - débayer, ranger et nettoyer les locaux, laver les surfaces vitrées intérieures, le cas échéant
 - faire les lessives des torchons, linge, rideaux, franges, etc.
 - utilisation d'équipements spécifiques (aspirateurs, lave-linge, etc.)
 - entretenir et nettoyer les abords extérieurs immédiats (escaliers, perron, etc.) en cas d'extrême saleté, sinon, tâches dévolues aux espaces verts
 - vider et sortir les poubelles
 - contrôler l'état de propreté des locaux (murs, plafonds, sols, portes, fenêtres, etc.) et signalement des dysfonctionnements
 - tri et évacuation des déchets courants et entretien courant et rangement du matériel utilisé
- ◆ Favoriser la qualité des interventions
 - collaborer avec certains intervenants internes et externes

HYGIENE - SECURITE

Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité

- Appliquer le règlement intérieur et les consignes relatives à l'hygiène et à la sécurité
- Appliquer le règlement des ATSEM

CAPACITES ATTENDUES

- Mise en pratique des apports théoriques à l'école et réajustés en milieu professionnel autour de :
 - L'hygiène (règles et protocoles),
 - La prise en charge des enfants,
 - La sécurité (physique et affective),
 - Les techniques d'entretien (linge, matériel, locaux)

Implication et engagement :

- Respecter ses supérieurs hiérarchiques, son tuteur et ses collègues de travail
- Représenter la Commune auprès des usagers du service (parents, enfants), des agents communaux, des agents de l'éducation nationale, des associations et prestataires extérieurs,
- Patience
- Motivation
- Disponibilité
- Dynamisme
- Créativité
- Qualités relationnelles.